

PROCESSUS
DÉCISIONNEL BASÉ
SUR LE CONSENSUS

Atelier du CSRQNA



2^e tradition

« Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une autorité ultime: un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans la conscience de notre groupe. Nos dirigeants ne sont que des serviteurs en qui nous avons placé notre confiance; ils ne gouvernent pas. »



12^e tradition

« L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions, nous rappelant sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités. »



Qu'est-ce que le processus décisionnel basé sur le consensus ?

Dans Narcotiques Anonymes, nous prenons des décisions en cherchant la direction d'une Puissance supérieure aimante telle qu'elle s'exprime dans notre conscience de groupe.

Le principe de l'anonymat dans NA signifie que nous sommes égaux. La prise de décision basée sur le consensus est une méthode pour une instance de service, en tant qu'équipe d'égal à égal, d'entendre cette conscience de groupe.

Le cœur du consensus est une intention d'unité dans laquelle les membres sont prêts à travailler ensemble pour trouver ou créer la solution qui répond aux besoins de l'instance de service.



Le processus décisionnel basé sur le consensus repose sur la conviction fondamentale que chaque membre de l'instance de service détient une partie de la solution. Dans cet esprit, nous nous efforçons d'obtenir un consensus pour affirmer les principes inhérents aux septième et neuvième principes de service.

Une décision prise par un processus basé sur le consensus peut ne pas signifier l'unanimité totale. Le consensus peut exister lorsque chaque membre de l'instance est capable de dire :

- ✓ J'ai eu l'occasion d'exprimer mes opinions.
- ✓ Je crois que l'instance m'a entendu. Ou j'ai le sentiment d'avoir été entendu.
- ✓ Je peux accepter la décision de la conscience, même si ce n'est pas ce que je choisirais en tant qu'individu.



6^e principe de service

« La conscience de groupe est, sur le plan spirituel, le moyen par lequel nous convions un Dieu d'amour à influencer sur nos décisions. »



7^e principe de service

« Tous les membres d'une instance de service sont responsables des décisions de cette instance et doivent avoir la pleine et entière liberté de participer au processus décisionnel. »



9^e principe de service

« La responsabilité de prendre en considération tous les points de vue, dans le processus décisionnel, incombe à tous les membres de la structure de service. »

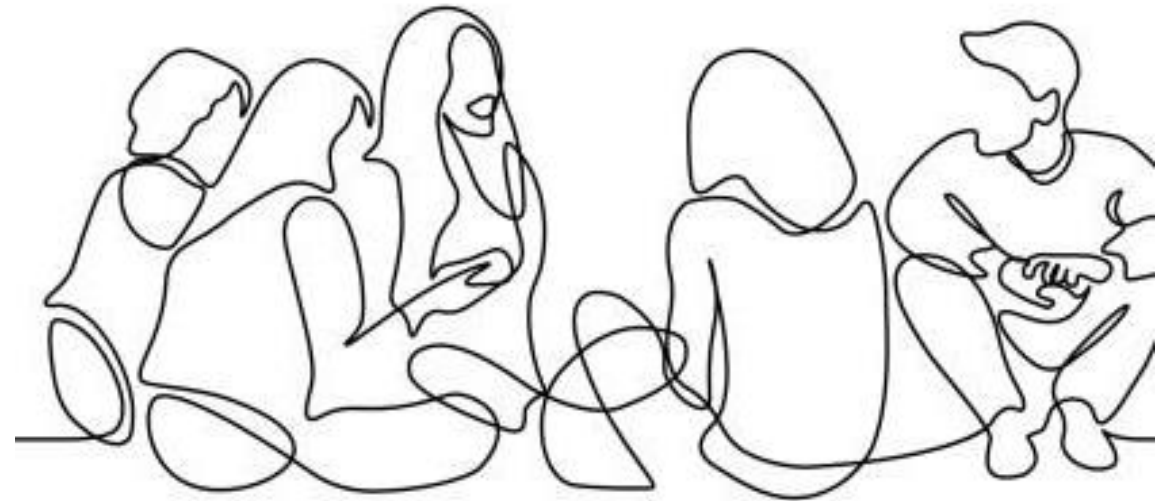


Pourquoi utiliser le mode de décision basé sur le consensus ?

Un processus consensuel ne concerne pas seulement des lignes de conduite, des principes de service ou certaines traditions spécifiques. Il s'agit d'une conscience de groupe qui nous relie à une Puissance supérieure.

C'est un processus d'inclusion qui consiste à écouter. Les réunions de nos instances de service devraient être des endroits où des serviteurs de confiance peuvent être entendus.

En mettant l'accent sur l'inclusion, la collaboration et l'élaboration d'un consensus, ce processus décisionnel est en harmonie avec nos principes spirituels. C'est la manière dont nous manifestons l'idée qu' « ensemble, nous pouvons réaliser ce que nous ne pourrions réaliser séparément ».





6^e principe de service

« Sur le plan spirituel, la conscience de groupe est le moyen par lequel nous sollicitons les conseils d'une puissance supérieure dans tout processus décisionnel. Nous pratiquons le sixième principe de service en poursuivant activement notre rétablissement personnel et en faisant en sorte que notre éveil spirituel nous permette d'appliquer les principes du programme dans tous les domaines, y compris ceux du service. Nous le pratiquons aussi dans l'écoute des autres, en nous attachant à l'esprit plutôt qu'aux mots. Enfin, nous le mettons en pratique chaque fois que nous nous efforçons, dans nos décisions de service, de faire la volonté d'une puissance supérieure et non la nôtre, de servir les autres et non nous-mêmes. Enfin nous appliquons ce principe dans nos groupes, conseils et comités de service, lorsque nous prions un Dieu d'amour d'inspirer nos décisions. »

Extrait du 6e principe de service, p.10

Les principes spirituels du consensus

Inclusion

Ouverture d'esprit

Empathie

Collaboration

Responsabilité

Leadership

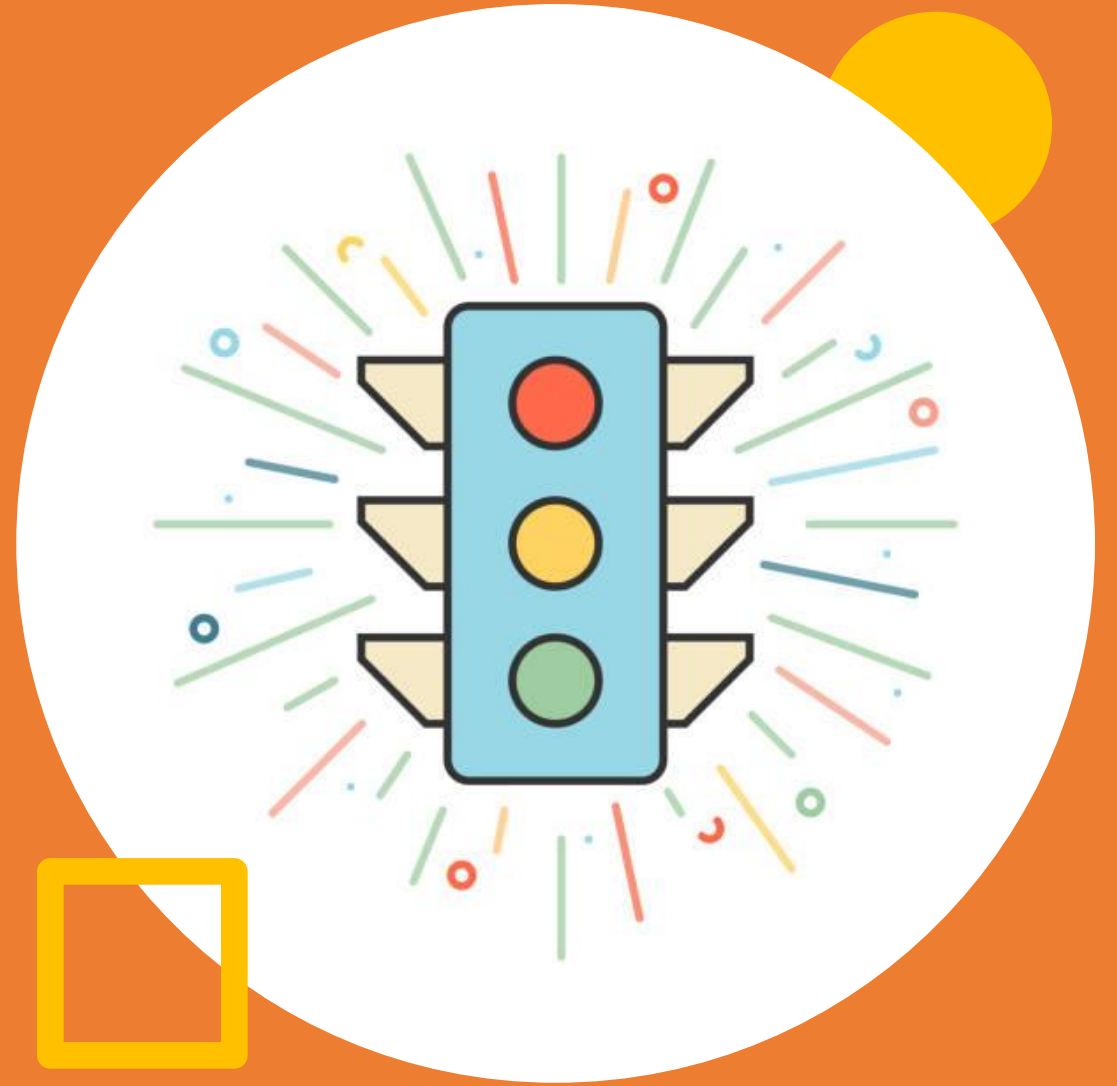


Quel est le processus?

Il existe différentes variantes du processus décisionnel basé sur le consensus, mais les étapes de base sont assez cohérentes et simples à suivre. Au sein de ces étapes de base, il existe une grande variété selon le processus de chaque instance de service et le type de décision prise. Le matériel des sections suivantes, est destiné à aider les instances de service à comprendre comment fonctionnent les bases d'un processus consensuel et peut être adapté pour répondre aux besoins locaux. Chaque instance de service de NA est libre de créer un processus qui fonctionne pour elle.



Les 3 positions du consensus



Les 3 positions du consensus :

- **VERT** : Acceptation du point de décision. Accepter le point de décision signifie d'être en accord ou d'avoir entendu la discussion, d'avoir eu la chance de participer au processus et d'être en mesure de supporter la décision.
- **JAUNE** : J'ai une réserve avec le point de décision mais je peux me rallier. Vous êtes prêts à discuter davantage mais vous voulez signaler à nouveau vos réserves et/ou suggérer une nouvelle alternative.
- **ROUGE** : Vous n'êtes pas prêt à accepter car, pour vous, ce point de décision n'est pas en accord avec nos traditions, nos principes de service, nos lignes de conduite et/ou la loi.
- **RETRAIT** : Le participant se retire du point de décision : Par exemple, il est en conflit d'intérêt. Le retrait n'est pas comptabilisé.



L'ANIMATEUR

Rôle de l'animateur

Le consensus nécessite un animateur habile qui peut guider l'instance dans son processus de prise de décision. Un bon animateur peut éviter qu'une discussion ne se transforme en une séance de partage ouvert et aider chacun à prendre une décision avec laquelle il peut être d'accord en temps voulu. Les animateurs peuvent diriger les discussions, mais ils ne les gouvernent pas.

L'animateur joue un rôle majeur dans le processus du consensus. Il doit être très sensible aux tendances de la conscience de groupe et il a la responsabilité de faire ressortir la direction prise par celle-ci ainsi que les enjeux soulevés par les participants. Il doit aussi aller chercher l'opinion de ceux qui restent en retrait pour une vraie participation de conscience de groupe.

L'efficacité du consensus repose sur les qualités de l'animateur à guider la conscience de groupe au travers du processus. La discussion doit rester centrée sur le sujet à discuter et respecter un délai raisonnable. L'animateur doit également s'assurer que tous les participants comprennent le processus.



Qualités de l'animateur

« Narcotiques Anonymes accorde beaucoup de valeur au véritable leadership. Les qualités de dirigeant devraient donc être soigneusement pesées lors du choix de nos serviteurs de confiance. » 4^e principe de service

Être familier avec les principes de service, les traditions et les lignes de conduite.

Connaître l'instance de service dans laquelle une décision doit se prendre.

Comprendre les étapes du processus décisionnel basé sur le consensus.

Avoir la patience et la compréhension que certaine décision peuvent prendre plus de temps à être prise.

Inspirer la confiance auprès des membres participants d'une conscience de groupe.



Trucs pour l'animateur

Le rôle de l'animateur est d'aider un groupe ou une instance de service à atteindre un consensus sur une décision. Certaines actions sont recommandées pour y parvenir :

- ✓ Inviter une puissance supérieure aimante dans le processus, souvent en ouvrant la réunion par une prière NA ou un court extrait de la littérature NA.
- ✓ S'assurer que tout le monde a une compréhension claire du processus utilisé et de la question discutée. Distribuer les documents pertinents avant la discussion ou mettre des informations à disposition lors de la réunion.
- ✓ Aider chacun à participer, y compris les membres les plus silencieux de la salle, et décourager la mobilisation de la discussion par un ou deux membres.
- ✓ Être à l'écoute des points communs et des points d'accord, et les partager avec l'ensemble des participants.

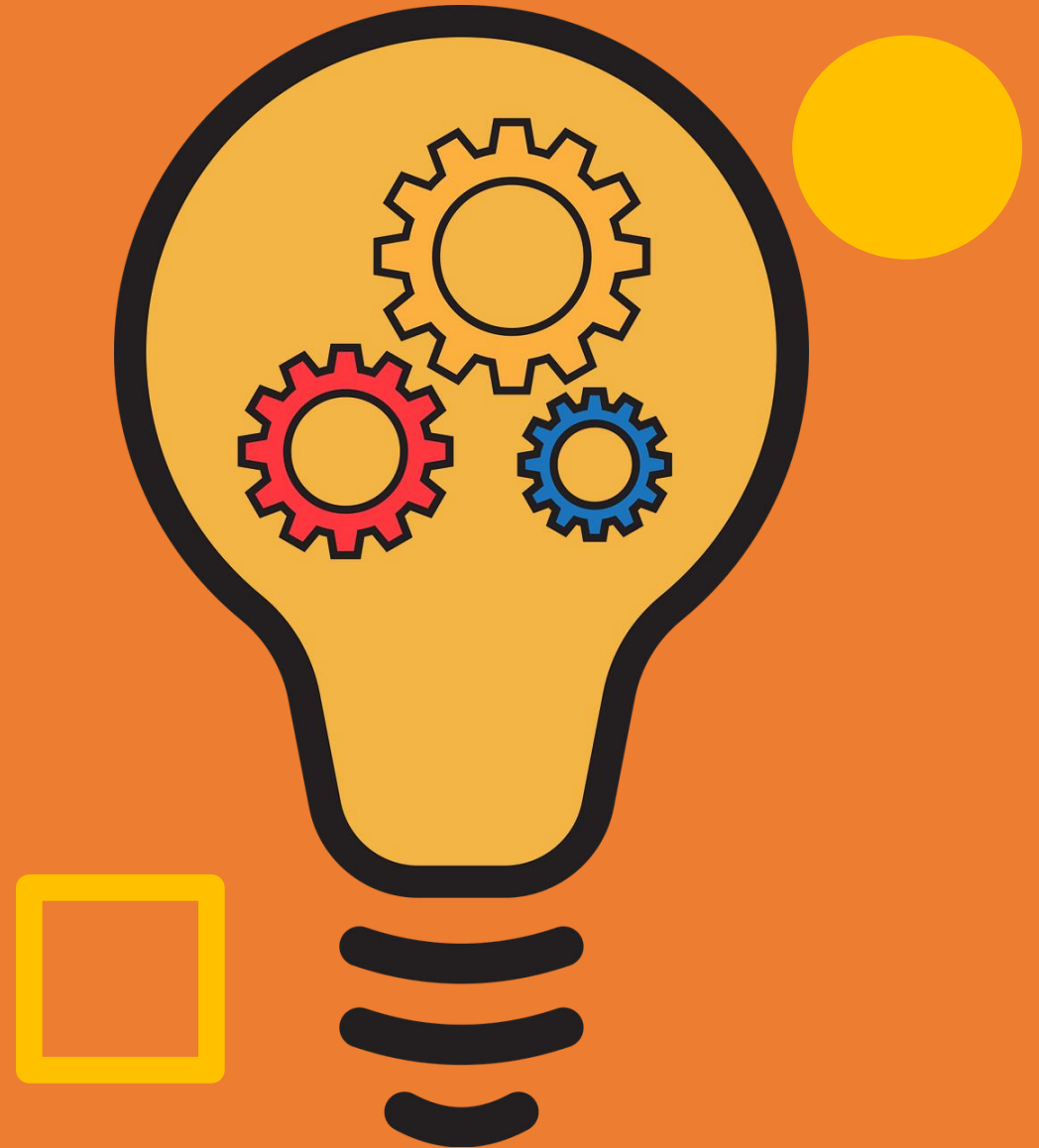




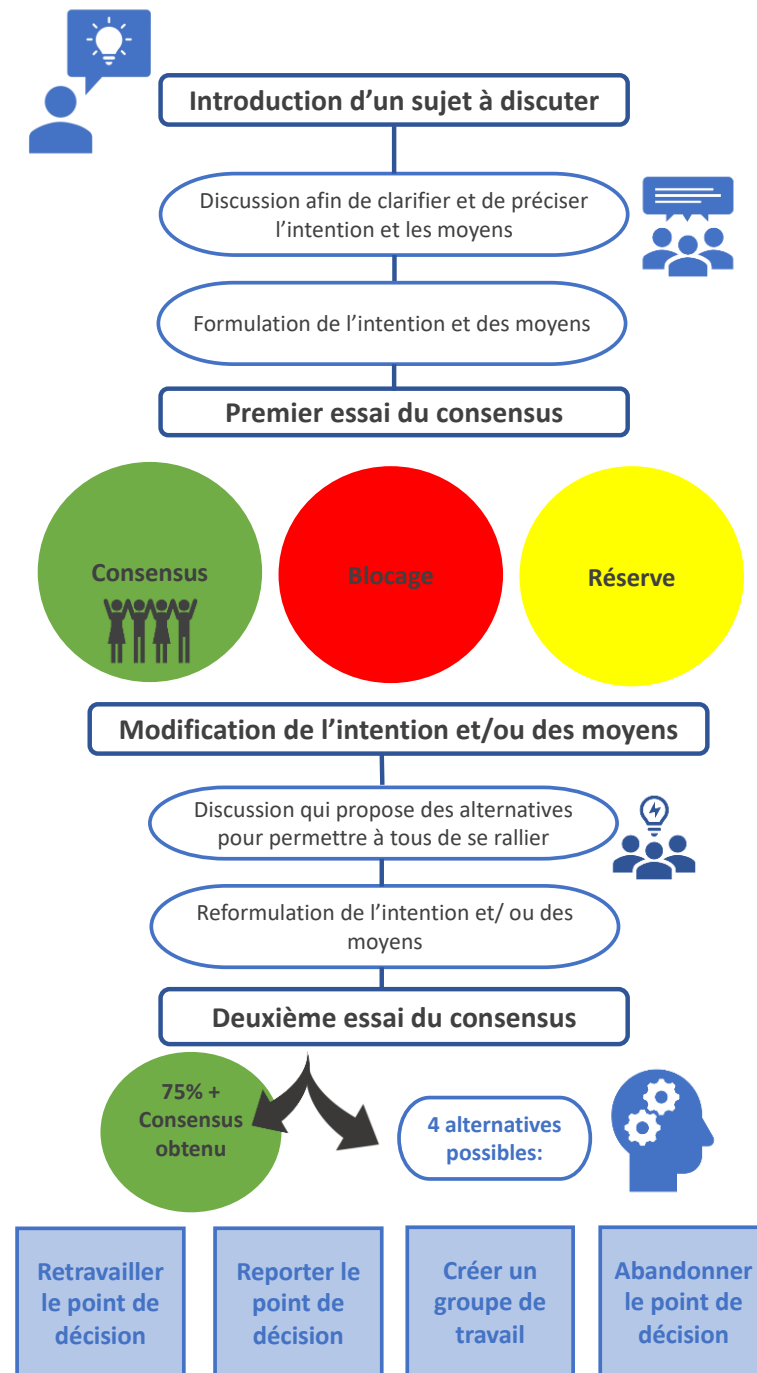
Trucs pour l'animateur

- ✓ Répéter les idées qui sont partagées afin de s'assurer que tout le monde en a une compréhension commune.
- ✓ Suggérer des moyens de combiner les idées pour obtenir un consensus.
- ✓ Gérer le temps disponible et s'assurer que suffisamment de temps est alloué à la discussion.
- ✓ Garder la conversation centrée et la faire avancer vers une décision si nécessaire.
- ✓ Confirmer que tout le monde comprend clairement les décisions prises et les actions ultérieures requises, et que celles-ci sont archivées.
- ✓ Avoir un langage non-verbal qui démontre de l'écoute et rester enthousiaste et dynamique tout au long du processus.

Les étapes du
processus
décisionnel basé
sur le consensus



Schéma

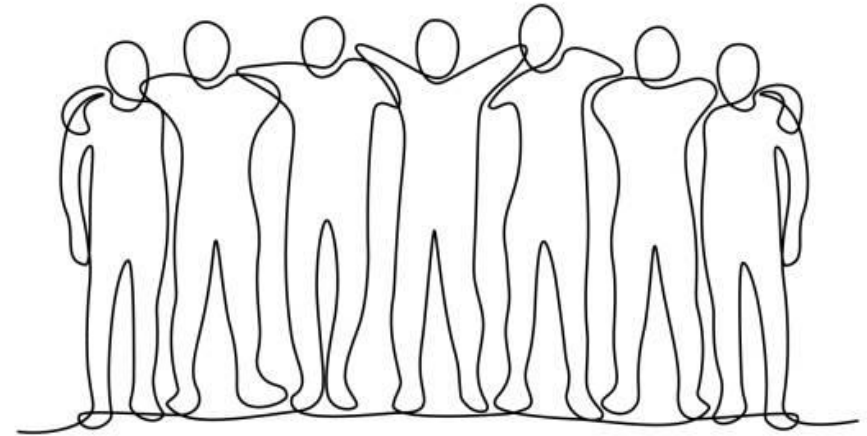


7^e principe de service

« Le septième principe de service est un moyen de mettre en pratique la conscience de groupe dans le cadre du service. Ce principe incite chaque instance de service à faire en sorte que tous ses membres participent au processus décisionnel. En mettant en commun nos différents points de vue, nous favorisons l'élaboration d'une conscience de groupe éclairée, équilibrée et qui nous permet de prendre des décisions appropriées. Nos conseils et comités de service constituent un vaste réservoir d'expériences de NA et de points de vue. Par conséquent, la contribution de chaque participant au processus décisionnel est importante. »

Extrait du 7^e principe de service

p.16



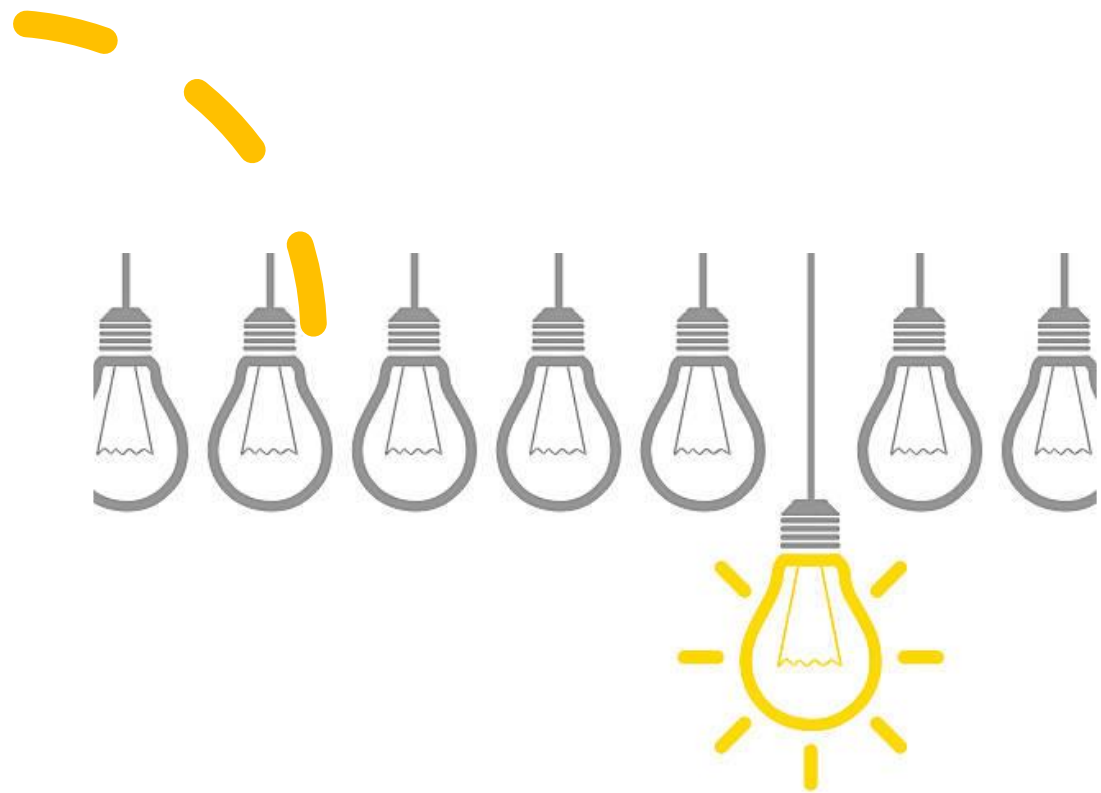
Introduction d'un sujet à discuter

Qui peut introduire un sujet à discuter?

Tous les membres participants à une réunion de service peuvent soumettre un sujet à discuter.

À quel moment doit-on introduire un sujet à discuter?

Il peut être introduit par le biais d'un rapport mais peut également être soulevé à tout moment de la réunion. Toutefois, l'animateur peut déplacer la discussion à un autre moment de la réunion s'il le juge opportun.



Discussion afin de clarifier et préciser l'intentions et les moyens

- Nous nous assurons d'avoir l'information sur le sujet qui demande une décision.
- Nous tenons une discussion où les opinions divergentes sont les bienvenues.
- Nous identifions les inquiétudes et les besoins; nous nous assurons d'inclure ces points importants dans la discussion.



Formulation de l'intention et des moyens

À cette étape, l'animateur qui a entendu la discussion, est en mesure de formuler clairement le point de décision. Celui-ci est composé de :

- ❖ **L'intention** : L'objectif spécifique/le but
- ❖ **Les moyens** : Les ressources financières, humaines et spirituelles pour parvenir à réaliser l'intention.

IMPORTANT: Avant d'inviter les membres participants à se positionner, l'animateur doit annoncer que si nous n'obtenons pas le consensus, une seconde discussion permettra à ceux qui présentent encore des réserves et ceux ayant d'autres alternatives, de prendre la parole dans le but de faire évoluer le point de décision.



Premier essai du consensus

Les membres participants de la réunion doivent prendre position face au point de décision à l'aide du système de couleur (vert, jaune, rouge)

- ❖ Si tous les participants présentent le vert, il y a consensus sur le point de décision.
- ❖ S'il y a une majorité de vert, il est clair que le sujet est soutenu par le groupe, les réserves et les blocages vont être entendus dans le but de faire évoluer le point de décision.
- ❖ S'il y a une majorité de jaune et/ou de rouge, il est clair que le sujet n'est pas soutenu par le groupe, la discussion peut être arrêtée. (voir alternatives)



« Nous avons aussi appris qu'avant de prendre des décisions importantes, nous devons confronter nos idées à celles des autres. Notre expérience a prouvé que ce sont souvent les idées de ceux qui sont en désaccord avec nous qui méritaient le plus d'attention. Le neuvième principe de service nous permet de mettre en pratique ce qui vient d'être énoncé. Lorsqu'il faut prendre une décision, nos groupes, conseils et comités de service doivent faire en sorte que tous les points de vue puissent s'exprimer. Une véritable conscience de groupe est une conscience de groupe éclairée : c'est l'objet du neuvième principe de service. Dans toute discussion, particulièrement lorsque la majorité des membres est d'accord sur un même point, il est tentant d'ignorer la minorité qui ne l'est pas. Pourtant, cette minorité, en nous apportant de nouvelles informations ou une perspective différente, nous épargne souvent des décisions hâtives ou mal fondées. Dans Narcotiques Anonymes il est recommandé d'accepter, respecter et même inviter à s'exprimer, les points de vue opposés à la majorité car sans eux, nos décisions de service risquent d'être faussées. »

Extrait du 9^e principe de service, p.13



Modification de l'intention et/ou des moyens

À cette étape, une seconde discussion est nécessaire. Les participants qui se positionnent **jaune** ou **rouge** doivent être entendus. Le but est de rallier les membres participants en modifiant le point de décision, pour que les détails de celui-ci deviennent acceptables pour tous.



Discussion qui propose des alternatives pour permettre à tous de se rallier

La discussion se poursuit, la direction se clarifie et la conscience de groupe s'entend sur les détails, selon les enjeux et les questionnements soulevés par les participants.



Reformulation de l'intention et/ou des moyens

Maintenant que les blocages et/ou les réserves ont été entendus, l'animateur est en mesure de reformuler l'intention et les moyens du point de décision.



Deuxième essai du consensus

Les membres participants doivent à nouveau prendre position au moyen du système de couleur (vert, jaune, rouge).

- ❖ Si au moins 75 % des participants présentent la couleur verte, alors le point de décision pourrait être entériné en consensus.
- ❖ Dans le cas contraire, 4 alternatives sont possibles...



4 alternatives

- Retravailler le point de décision et les étapes de la procédure de consensus seront alors reprises.
- Reporter le point de décision pour permettre une réflexion.
- Créer un groupe de travail afin de réunir l'expérience des membres pour qu'en émerge des réponses et des solutions. Le mandat de ce groupe de travail doit être clairement nommé.
- Abandonner le point de décision.



Aide-mémoire

Code Morin	Consensus
Vote/Voter	Position/prendre position/accepter(avec ou sans réserve) ou ne pas pouvoir accepter
Débat	Discussion, échange, réflexion
Affaires nouvelles/courantes, proposition	Sujet à discuter, point de décision
Proposeur, secondeur	Membres participants
Quorum (décisions/élections)	Le consensus ne nécessitent pas le quorum, il se déroule en conscience de groupe composé des membres serviteurs présents

QUESTIONS/COMMENTAIRES ?

